

# Compte rendu sommaire de la réunion du conseil municipal du 6 décembre 2016

Présents : Christian GIROD, Hubert BACOT, Christine MAUFFREY, Sébastien HENGY, Laurent ROUILLER, Jacques EME, Brigitte LAMBERT, Dominique JOLY, Christian DEMESMAY, Fabienne BAUDRAS, Danielle FARCY, Sylvette PAULIN, Marie-Anne LONGY, Cédric BURBAN, Fabienne BAUDRAS

Le dernier compte rendu du conseil municipal est approuvé.

Le conseil a choisi pour secrétaire Dominique JOLY

**1/ Bulletin municipal :** les articles ont été déposés chez l'imprimeur. Une relecture sera faite avant le 23 décembre pour éviter les erreurs et les oublis. Il devrait être distribué début janvier.

**2/ Point sur les travaux :** Sébastien Hengy prend la parole pour récapituler ce qui a été fait ou ce qui est en cours, à savoir :

- la réfection des escaliers de la mairie (95 000 € HT) travaux subventionnés à hauteur de 30 % environ,
- réfection d'un appartement communal pour 5 000 €,
- réfection des escaliers de l'ancienne pharmacie (démontage et reconstitution) pour 10 000 €,
- aménagement des abords du cimetière pour 14 000 € environ,
- réfection des trottoirs devant l'école pour 13 300 €,

- des barrières seront posées depuis le Monument aux Morts jusque devant l'école,
- les bancs seront réinstallés,
- aire de retournement du collège : eu égard au coût, le projet n'avance pas très vite. Une répartition de financement pourrait être envisagée entre les communes dont les enfants fréquentent le collège. Si Jura Nord prenait la compétence voirie intercommunale, comme cela est envisagé, on pourrait envisager que le projet devienne intercommunal donc pris en charge par Jura Nord.

Pour 2017, il est prévu de sécuriser l'espace de jeux, de refaire le mur de soutènement du cimetière, l'enrobé de l'impasse des Coudriers.

**3/ SICTOM** : des nouvelles dispositions de tri sont applicables depuis octobre. En effet, **tous les emballages plastiques** vont dans le bac bleu (ou jaune) : pots de yaourt, de fromage blanc, barquettes en polystyrène, en plastique, blisters, les tubes de sauce tomate, mayonnaise, dentifrice, les filets de légumes, les sachets (pâtes, riz), les boîtes (glace, CD, lessive ...), les recharges comme le savon, les berlingots de javel, mir ... (voir les documents distribués par le SICTOM).

**4/ Déplacement du Monument aux Morts** : afin de pouvoir accueillir en toute sécurité le public, et après réflexion, un projet de déplacement du Monument sur la partie enherbée, vers l'Eglise a vu le jour. A savoir que le Souvenir Français subventionnerait à hauteur de 20 % ce genre d'opération.

**5/ Information et tarifs CCAS :** Christine Mauffrey prend la parole pour informer que la régie du CCAS a été contrôlée par le comptable de la Commune. Elle souhaite qu'une délibération soit prise pour afficher les tarifs de tout ce qui est vendu. Une délibération sera prise par le CCAS.

**6/ Vote des différents tarifs et redevances pour 2017 :** le conseil adopte à l'unanimité les tarifs et redevances suivants :

### Eau et assainissement

Taxes de base de l'abonnement au service de l'eau (compteurs) :

- Ø 15 : 20.00 €
- Ø 20 : 30.00 €
- Ø 30 : 35.00 €
- Ø 40 : 55.00 €
- Ø 50 & 60 : 120.00 €
- Ø 65 : 180.00 €
  
- eau : 1.20 €/m<sup>3</sup>
- assainissement : 1.50 €/m<sup>3</sup>
- participation de raccordement à l'égout : 675 €
- taxe de raccordement au réseau d'eau : 900 €

**RECONDUIT** les tarifs ci-après :

- concession trentenaire colombarium : 410 €
- concession trentenaire cimetière (2m<sup>2</sup>) : 460 €

- loyer garages communaux : 30 €

CHAUFFAGE : les forfaits sont renouvelés et une régularisation de charges sera effectuée lors des relevés des compteurs calorifiques. Les locataires seront informés par courrier individuel de ce changement de facturation.

**7/ Vœux du maire** : ils auront lieu le 12 janvier à 19 h 30 salle de la mairie.

**8/ Décisions budgétaires modificatives** : le maire explique qu'en fin d'année, il faut souvent réajuster les comptes en fonction des dépenses. Ainsi, on ponctionne sur un compte positif pour pouvoir régler une facture sur un compte déficitaire. Le conseil donne son accord.

**9/ Projet éoliennes** : le maire explique que nous sommes que très peu concernés par ce parc éolien ; les communes de Gendrey, Saligney et Sermange le sont davantage. Après avoir entendu les informations données par le maire, le conseil municipal ne s'oppose pas au projet.

**10/ Tarifs des affouages** : Laurent Rouiller propose de reconduire les tarifs de l'an passé à savoir :

- affouage, solution 1 : 55.00 € le lot de 10 stères
- affouage, solution 2 : 35.00 € le stère de bois façonné et livré à domicile.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité les tarifs des l'affouage 2016/2017 ainsi que le nouveau règlement.

Information : montant des travaux pour 2017 : 18 570 €.

**11/ Nouvelle composition du conseil communautaire :** 7 communes rejoignent Jura Nord ; Brans, Dammartin-Marpain, Montmirey-la-ville, Montmirey-le-Château, Mutigney, Offlanges et Thervay. Désormais Jura Nord comprend 29 communes.

Nouvelle composition du Conseil communautaire : le conseil municipal adopte à l'unanimité la répartition des sièges selon l'accord local.

Statuts : suite à la recomposition du conseil communautaire, les nouveaux statuts sont adoptés.

**12/ Renouvellement du contrat de Purdey BIDAS :** le maire informe que le contrat de Purdey arrive à échéance fin février. Etant donné qu'elle donne entière satisfaction, le conseil municipal décide de reconduire son contrat pour une durée de 1 an à compter du 1<sup>er</sup> mars 2017, dans les mêmes conditions.

**13/ Indemnité du Maire :** la loi 2016-1500 du 8 novembre 2016 a modifié encore une fois le régime indemnitaire des maires ; cette dernière est toujours de droit au taux plafond mais la possibilité de fixer un taux inférieur a été étendue à toutes les communes, y compris celles de moins de 1 000 habitants. Le maire souhaite maintenir son indemnité à 42 % de l'indice 1015 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 (taux plafond 43 %). Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

## QUESTIONS DIVERSES

- Château Brunet : rencontre prochaine avec le bureau d'étude chargé de la faisabilité du projet pour lequel nous ne désespérons pas d'aboutir cette année.
- Subventions aux associations 2017 : la commission chargée d'étudier les dossiers se réunira début janvier. Un courrier leur sera adressé pour préciser les conditions d'attribution.
- Portage de livres à domicile : chacun peut s'adresser à la médiathèque de Gendrey. Les livres sont livrés à Dampierre et Martine Bacot est chargée de les apporter aux personnes qui les ont demandés.
- Le coffret électrique situé sur la place de l'Islothe est dégradé ; il sera renforcé.
- Une demande est faite pour ouvrir le portail du cimetière côté zone artisanale, étant donné la proximité du colombarium. Accord du conseil pour ouvrir le portail.

Vu par Nous, Christian GIROD, Maire de la Commune de Fraisans, pour être affiché le 12 décembre 2016 à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la Loi du 5 août 1884.

Le Secrétaire,



Dominique JOLY

Le Maire,



C. GIROD